

Dénomination : SARL A2 C - ALPES
CONSTRUCTIONS CONTEMPORAIRES

n° de gestion : 2006B00609

n° d'identification : 489 466 599

n° de dépôt : A2012/004835

Date du dépôt : 04/06/2012

Pièce : Rapport du commissaire à la
transformation du 21/05/2012



1020412



1020412



CABINET MEUNIER

Expertise comptable - Commissariat aux comptes
Audit - Conseil en entreprises

Inscrit au tableau de l'ordre des experts-comptables région de Lyon
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :

04 JUIN 2012

Sous le N° : 6895.....

S.A.R.L. A2C – ALPES
CONSTRUCTIONS CONTEMPORAINES

18 Rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET PARISSET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Sur la transformation de la société en société par actions simplifiée

(Assemblée Générale Extraordinaire 02/01/2012)

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée et en application de l'article L.223-43 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Notre synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

Au regard des comptes annuels au 31 Décembre 2011 nous avons réalisé une analyse de la situation de la société et nous nous sommes notamment assurés que la continuité de l'exploitation n'était pas compromise.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à GRENOBLE,
Le 21 Mai 2012,


Le Commissaire aux comptes
Cabinet MEUNIER
Représenté par Stéphane MEUNIER